

Communiqué de presse

A Boulogne-Billancourt
Le 23 février 2023



CONFÉRENCE DE PRESSE ANNUELLE DE PHYTEIS « IL FAUT LIBÉRER L'INNOVATION EN AGRICULTURE » POUR RÉUSSIR LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE : PHYTEIS SE MOBILISE

Phyteis, organisation professionnelle fédérant 18 entreprises de la protection des cultures à usage agricole (agronomie digitale, biotechnologies, bioprotection et phytopharmacie) a tenu sa conférence de presse annuelle ce jeudi 23 février.

Il y a un an Phyteis présentait son nouveau positionnement convaincu qu'il fallait faire émerger de nouvelles approches pour la protection des cultures. Malgré un rebond conjoncturel lié au contexte particulier des deux dernières années, la tendance à la baisse de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques se confirme. Cette évolution s'accompagne d'une pression accrue sur les solutions restantes et de plus en plus d'impasses techniques sont à solutionner.

Dans ce contexte, l'approche combinatoire, intégrant tous les aspects de la protection des cultures, s'affirme et s'accompagne d'investissements conséquents : les adhérents de Phyteis ont investi 275 millions d'euros en France en 2022.

Pour Bruno Baranne, président de Phyteis :

« La transformation de l'agriculture française peut aller plus vite et plus loin, à la condition d'accélérer le flux d'innovation en France. Les agriculteurs ont besoin d'une nouvelle dynamique. Un cadre réglementaire adapté permettrait aux filières agricoles françaises de faire face de manière dynamique aux trois enjeux majeurs : maîtrise de la souveraineté alimentaire, réduction de l'empreinte environnementale et lutte active contre le changement climatique. Il s'agit de préserver le futur de notre agriculture et des activités qui en dépendent, nous nous mobilisons pour ça ! »

Pour Emmanuelle Pabolleta, directrice générale de Phyteis :

« Le repositionnement de notre activité autour d'une approche systémique associant quatre familles de solutions complémentaires et indissociables donne, dans un contexte complexe de transitions, une nouvelle dimension au secteur de la protection des cultures. Alors que les agriculteurs déploient des efforts considérables pour préserver la ferme France, Phyteis et ses adhérents sont plus que jamais mobilisés à leurs côtés et dans l'écosystème d'innovation, afin de mettre à leur disposition des solutions et des outils innovants, durables, sûrs et abordables, indispensables à la réalisation de leur mission d'utilité publique. »



Un marché stable confirmant les tendances observées ces dernières années

Phyteis relève un recul de 19,35 % depuis 2018, de 29,5 % depuis 2008 et de 54 % depuis 1999 des volumes de matières actives vendues à la distribution par ses adhérents en France¹. Les adhérents de Phyteis, qui représentent environ 96 % du marché national en valeur, ont ainsi commercialisé 55 400 tonnes de matières actives en 2021 contre 51 250 tonnes en 2020, 52 347 tonnes en 2019 et 68 878 tonnes en 2018.

La progression du volume des ventes entre 2020 et 2021 reste conjoncturelle et s'explique par le climat inflationniste, les tensions d'approvisionnement et les réflexes d'achats de précaution observés dans le contexte de la crise sanitaire. Sur le long terme, le recul de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques se poursuit, illustrant la dynamique de l'approche combinatoire ayant présidé au repositionnement du secteur en 2022. Par ailleurs, la part des matières actives vendues utilisables en agriculture biologique continue de progresser pour atteindre plus du tiers des volumes vendus en 2021 (34,9 %). En valeur, les adhérents de Phyteis ont enregistré un chiffre d'affaires total de 2,5 milliards d'euros en 2022 (contre 1,9 milliards d'euros en 2021).

En valeur aussi, l'approche combinatoire, intégrant tous les aspects de la protection des plantes, s'affirme. La part des solutions de biocontrôle poursuit ainsi sa progression, avec un chiffre d'affaires de 125 millions d'euros en 2022, soit plus de la moitié du marché du biocontrôle en France. Les ventes de biostimulants homologués et de solutions d'agronomie digitale s'établissent respectivement à 41 millions d'euros (plus de la moitié du marché des biostimulants homologués estimé à près de 70 millions d'euros en France) et 1,8 millions d'euros.

275 millions d'euros investis en France en 2022

Ces performances sont soutenues par une politique d'investissement volontariste. 275 millions d'euros ont été investis en France en 2022 par les adhérents de Phyteis, soit 11 % du total de leur chiffre d'affaires. Un montant illustrant l'ancrage territorial fort du secteur, les 18 entreprises adhérentes de Phyteis représentant aujourd'hui 6 000 emplois et 93 sites répartis sur l'ensemble du territoire national (20 sites de production et 42 sites de recherche). 91 % des produits vendus par ces entreprises en France ont été fabriqués en Europe, 42 % dans l'Hexagone.

A horizon 2030, au niveau européen, le secteur a prévu d'investir 10 milliards d'euros dans le développement et le déploiement de solutions d'agronomie digitale et 4 milliards d'euros pour le développement et le déploiement de solutions de bioprotection. Avec, dès cette année, l'engagement de projets prometteurs, à l'image de la construction d'une base de données européenne ouverte baptisée « DLC Digital Label Compliance », visant à sécuriser l'usage des solutions phytosanitaires. Permettant de répondre aux enjeux d'accessibilité et d'interopérabilité, cette base de données, dont le déploiement devrait débuter à compter de 2025, offre une illustration de l'intérêt des technologies numériques dans l'amélioration continue des pratiques.

Libérer les champs de l'innovation

Les entreprises de la protection des cultures sont résolument engagées à contribuer activement aux transitions qu'opère le monde agricole. En 2022, cet engagement a présidé à l'adoption d'un repositionnement de l'activité de la protection des cultures².



Ce repositionnement intègre l'ensemble des solutions de protection des cultures au sein d'une approche combinatoire reflétant la diversité des stratégies de lutte contre les bioagresseurs mises en place par les agriculteurs français. Cette approche repose sur 4 familles de solutions complémentaires : l'agronomie digitale qui facilite le pilotage des itinéraires techniques, les biotechnologies qui constituent l'une des formes les plus prometteuses de protection intrinsèque des cultures, la bioprotection directement inspirée des mécanismes naturels et la phytopharmacie utilisée de façon ciblée.

Alors que de nombreuses filières agricoles sont fragilisées par une succession de crises et doivent s'adapter à un contexte de transitions et d'évolution rapide des cadres réglementaires français et européens, Phyteis appelle à favoriser la prise en compte de la voix et des contraintes de l'ensemble des acteurs directement impliqués dans la transition agroécologique et souligne à nouveau plusieurs points majeurs :

- **Pas d'interdiction sans solutions** : alors que s'opère une réduction brutale de la disponibilité des solutions de protection des cultures, les filières agricoles doivent faire face à une augmentation significative du risque d'apparition de résistances et d'impasses techniques. L'arrêt de la CJUE du 19 janvier 2023 relatif à l'interdiction d'utilisation temporaire de semences traitées avec des substances néonicotinoïdes a mis en lumière la portée des impasses techniques auxquelles sont assignées un nombre grandissant de productions agricoles en France. Aujourd'hui, au-delà de la betterave sucrière³, directement concernée par cet arrêt, 38 % des usages ne sont pas pourvus en solutions de protection et 25 % des usages sont couverts par une seule et unique solution technique⁴.
- **Le temps de la recherche doit être en harmonie avec les nouvelles attentes**
- **Promouvoir un cadre réglementaire favorable à l'émergence d'un écosystème de l'innovation en agriculture et à l'adoption des solutions innovantes** : pour que les agriculteurs puissent pleinement mettre en oeuvre des moyens de lutte intégrée contre les bioagresseurs des cultures, il est essentiel qu'ils aient accès à des solutions innovantes. A cette fin, la planification des politiques agricoles doit tenir compte du temps incompressible de mise au point de nouvelles solutions et des délais d'homologation des produits réglementés. Elle doit aussi permettre l'émergence d'un cadre réglementaire adapté, stable et reposant sur la science, à même de favoriser l'accélération et la diversité des pistes d'innovation ainsi que le développement de collaborations multipartites, dans une logique d'écosystème de l'innovation en agriculture.

¹ Les volumes de ventes de matières actives vendues à la distribution sont issus des déclarations annuelles des adhérents de Phyteis, qui représentent 96 % du marché français des produits phytopharmaceutiques à usage agricole en valeur. Ces volumes correspondent aux quantités de matières actives contenues dans les produits et solutions achetés par les distributeurs et à destination des agriculteurs.

² Communiqué du 9 février 2022 : <https://phyteis.fr/app/uploads/2022/02/CP-Phyteis-confe%CC%81rence-de-presse-2022.pdf>

³ Communiqué du 25 janvier 2023 : https://phyteis.fr/app/uploads/2023/01/230124_CP_arrete-de-la-CJUE_NNI.pdf

⁴ Source : rapport du CGAAER « Valoriser le dispositif de gestion des usages orphelins » – février 2021.

À propos de Phyteis

Phyteis, organisation professionnelle, fédère, en France, 18 entreprises qui accompagnent les agriculteurs en proposant une approche combinatoire de protection de leurs cultures grâce à l'agronomie digitale, aux biotechnologies, aux biosolutions (biocontrôle et biostimulants) et à la phytopharmacie.

La protection des plantes se place au coeur des enjeux contemporains. Elle participe de la consolidation de la souveraineté alimentaire française et européenne tout en oeuvrant pour une transition agroécologique.

Notre conviction, c'est qu'une agriculture durable et responsable doit réconcilier le maintien de la compétitivité de nos productions et les investissements de long terme dans l'innovation, la recherche et le développement de nouvelles solutions.

Pour plus d'informations - www.phyteis.fr



CONTACT PRESSE

Marine Artur
06 03 18 89 17
artur@droitdevant.fr

Eléonore Leprettre
06 12 55 79 83
eleprettre@phyteis.fr

